

Périgueux, le 19 décembre 2014

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous avons pris connaissance, ce mercredi 17 décembre, de la nouvelle carte de l'Education prioritaire et de ses conséquences en Dordogne. Au niveau académique, nous n'avons pas accepté la façon dont le Recteur a nié le dialogue social et privilégié la communication à la presse, le matin même de la tenue du CTA. Dans notre département, trois réseaux sortent de ce dispositif et nous en prenons acte : cela concerne de nombreux collèges et écoles, de nombreux collègues avec des conséquences humaines et financières.

Je me permets donc de vous demander une audience sur ce sujet. Nous souhaitons, en amont des opérations de carte scolaire et de mouvement, échanger avec vous sur les mesures à prendre afin de maintenir une qualité de travail dans ces écoles et établissements sortant de l'Education Prioritaire. Nous pourrions vous faire part de nos propositions quant aux maintiens de moyens humains et priorités que l'on pourrait se fixer dans l'intérêt des élèves sans oublier celui des collègues dont le travail en réseau avait été mis en place de manière pertinente et professionnelle.

Je vous remercie de l'attention portée à ma demande.

Je vous prie de croire, madame l'Inspectrice d'Académie, à l'assurance de mon profond attachement au service public d'éducation.

Jérôme BOUSQUET

Secrétaire départemental

SE-Unsa Dordogne

